

- Accompagnement demande d'autorisation de défrichement
- Diagnostic forestier
- Entretien d'une plantation forestière ou d'un boisement d'une terre agricole
- Gestion sylvo pastorale
- Inventaire d'un lot de bois
- Marquage d'une éclaircie, d'un balivage, d'un détourage
- Plantation d'une parcelle forestière ou boisement d'une terre agricole
- Recherche de parcelles forestières ou de limites parcellaires



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORET

ACCOMPAGNEMENT DEMANDE D'AUTORISATION DE DÉFRICHEMENT

- Analyse objective du projet
- Plusieurs pistes de réflexion afin d'améliorer et finaliser le projet
- Evaluation de la pertinence du projet
- Ecoute des attentes et des objectifs de l'agriculteur



Les + PROAGRI

- L'appui à votre dossier confié à des spécialistes
- L'organisation la plus aboutie et la plus sécurisante
- Une expertise réglementaire pointue

Vous souhaitez

- Etre conseillé et accompagné dans votre projet de défrichement de parcelles boisées
- Bénéficier d'un appui à la demande d'autorisation de défrichement

Notre service

- Lien avec les services de la DDT
- Lien avec le conseiller forestier de la Chambre d'agriculture
- Appui technique à la compensation réglementaire

Documents remis

- Compte rendu technique

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau

Public

- Tous les agriculteurs

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot
Pôle environnement et végétal
430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

Victor COURBON
Conseiller agro-environnement
06 25 76 26 35



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORÊT

DIAGNOSTIC FORESTIER

- Conseil spécialisé gratuit
- Approche forestière, technique, environnementale et territoriale
- Avis neutre
- Écoute des attentes et des objectifs de l'agriculteur, propriétaire forestier



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre conseillé et accompagné dans votre projet forestier
- Gérer et valoriser vos parcelles forestières
- Planifier des travaux sylvicoles

Notre service

- Visite individuelle sur votre exploitation et dans votre forêt
- État des lieux de votre propriété forestière
- Description des peuplements forestiers, situation géographique et cadastrale, accessibilité, zonages environnementaux,....
- Énumération des préconisations et des actions à mener

Documents remis

- Compte rendu (exploitation forestière, éclaircie, regroupement de chantiers, reboisement, relationnel avec les exploitants forestiers,.....)

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau
- Premier rendez-vous offert

Public

- Tous les agriculteurs propriétaires forestiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande



PROagri

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORÊT

ENTRETIEN D'UNE PLANTATION FORESTIÈRE OU D'UN BOISEMENT D'UNE TERRE AGRICOLE

- Disposer d'un patrimoine forestier valorisé
- Conseil spécialisé
- Approche forestière, technique, environnementale et territoriale
- Avis neutre



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Obtenir un conseil pour entretenir une plantation forestière
- Gérer et conduire des parcelles forestières vers une meilleure production de bois
- Entretien un patrimoine forestier

Notre service

- Effectuer au minimum 2 passages par an sur les parcelles, pendant au moins 5 ans
- Conseiller à l'entretien d'une plantation (regarni de plantation, entretien entre les lignes de plantation, taille et élagage, désignation d'arbres d'avenir,...)

Documents remis

- Compte rendu technique après chaque passage

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau
- 2 passages par an (à renouveler pendant au moins 5 ans)

Public

- Tous les agriculteurs propriétaires forestiers



Tarifs et conditions de vente sur demande



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORÊT

GESTION SYLVO PASTORALE

- **Conseillers spécialisés**
- **Valorisation de la ressource pastorale et forestière**



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Déterminer le potentiel sylvopastoral des parcours boisés, ou des parcelles embroussaillées
- Étudier comment intégrer ses surfaces dans une chaîne de pâturage
- Valoriser la ressource pastorale et forestière

Notre service

- Analyse du système d'exploitation, de la conduite de l'élevage et du système fourrager existant, calendrier de pâturage, ...
- Analyse et description des surfaces boisées
- Aide au choix des parcelles et au mode de réouverture du milieu
- Mise en place d'une gestion sylvopastorale dans le temps
- Conseil en gestion forestière, mode d'exploitation et vente des bois
- Possibilité de suivi du plan de gestion dans le temps (suivi paturage, coupe du bois, régénération...)

Documents remis

- Compte rendu détaillé

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau (selon les caractéristiques de l'exploitation)

Public

- Tous les agriculteurs propriétaires de parcours boisés et forêt

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Jocelyn DIBOIS
Conseiller forestier
06 15 46 45 10

Philippe TYSSANDIER
Conseiller territorial
06 25 76 26 34





FORÊT

INVENTAIRE D'UN LOT DE BOIS

- Conseil spécialisé
- Avis neutre, indépendant et objectif
- Connaissance du marché du bois



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans la démarche de valorisation de vos bois et de la gestion forestière

Notre service

- Description du peuplement forestier et établissement d'un diagnostic
- Inventaire du lot de bois
- Estimation des quantités exploitables
- Estimation des différentes qualités des bois et leurs débouchés
- Appui technique à la commercialisation des bois
- Mise en vente d'un lot de bois auprès des exploitants forestiers locaux
- Conseil sur la réglementation des coupes de bois
- Conseil sur les documents de gestion durable (plan simple de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles)

Documents remis

- Compte rendu détaillé (plan des parcelles, liste d'exploitants forestiers locaux, ...)

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau
- Selon les caractéristiques de l'exploitation

Public

- Tous les agriculteurs propriétaires forestiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Jocelyn DIBOIS
Conseiller forestier
06 15 46 45 10



FORÊT

MARQUAGE D'UNE ÉCLAIRCIE, D'UN BALIVAGE, D'UN DÉTOURAGE

- Conseil spécialisé
- Avis neutre
- Recensement des essences et évaluation de leur état sanitaire
- Écoute des attentes et des objectifs de l'agriculteur



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre accompagné dans la démarche de valorisation de vos bois et de la gestion forestière
- Constituer et entretenir un patrimoine forestier

Notre service

- Description et réalisation d'un diagnostic des peuplements forestiers
- Marquage des bois à conserver et à exploiter
- Conseil sur la réglementation des coupes de bois
- Mise en relation avec les exploitants forestiers locaux
- Appui technique à la commercialisation du bois
- Conseil sur les documents de gestion durable (plan simple de gestion, code des bonnes pratiques sylvicoles)

Documents remis

- Compte rendu détaillé (plan des parcelles, liste d'exploitants forestiers locaux, ...) avec un calendrier d'interventions

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau
- Selon les caractéristiques de l'exploitation

Public

- Tous les agriculteurs propriétaires forestiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

Jocelyn DIBOIS
Conseiller forestier
06 15 46 45 10



PROAGRI

POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORÊT

PLANTATION D'UNE PARCELLE FORESTIÈRE OU BOISEMENT D'UNE TERRE AGRICOLE

- Conseil spécialisé
- Approche forestière, technique, environnementale, territoriale et réglementaire
- Avis neutre
- Écoute des attentes et des objectifs de l'agriculteur





Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Etre conseillé et accompagné dans votre projet de plantation forestière
- Constituer un patrimoine forestier
- Gérer et valoriser vos parcelles forestières pour une meilleure production de bois

Notre service

- Visite et diagnostic des parcelles
- Diagnostic pédologique (sondage tarière, mesure pH)
- Détermination du choix des essences forestières à planter
- Mise en place d'un itinéraire technique (choix de la densité, protection, entretien,...)
- Information sur les aides à la plantation, les opérateurs, la fiscalité forestière,...
- Possibilité de suivi de plantation dans le temps

Documents remis

- Compte rendu technique

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau

Public

- Tous les agriculteurs propriétaires forestiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande



PROAGRI
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

FORÊT

RECHERCHE DE PARCELLES FORESTIERES OU DE LIMITES PARCELLAIRES

- Conseil spécialisé
- Avis neutre
- Approche forestière



Les + PROAGRI

- Une prestation sur-mesure vous proposant un diagnostic et des préconisations détaillées
- Une prestation reconnue de qualité : Certification AFNOR
- Un accès à une expertise complémentaire de nos équipes : mobilisation des savoir-faire de la Chambre d'agriculture pour vous accompagner dans vos projets

Vos interlocuteurs

Chambre d'agriculture du Lot Pôle environnement et végétal

430 avenue Jean Jaurès
CS 60199
46004 Cahors CEDEX 9
05 65 23 22 22
environnement-vegetal@lot.chambagri.fr

lot.chambre-agriculture.fr

Janvier 2024

Vous souhaitez

- Rechercher une ou plusieurs parcelles de bois
- Connaître les limites de votre propriété forestière

Notre service

- Recherche cartographique (cadastre, IGN, photo aérienne)
- Recherche terrain (GPS, boussole, topofil)
- État des lieux du peuplement

Documents remis

- Compte rendu comprenant une cartographie

Modalités

- Prestation individuelle sur l'exploitation et au bureau
- Selon les caractéristiques de l'exploitation

Public

- Tous les agriculteurs propriétaires forestiers

 Tarifs et conditions de vente sur demande

